

République française  
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2016 038

Séance du jeudi 31 mars 2016

Date de la convocation: 26/03/2016

*L'an deux mille seize et le trente et un mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,*

Membres en exercice : 29

Présents : 25

Votants: 25

Secrétaire de séance:

**Présents :** Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Nils BJORNSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

**Représentés:**

**Excusés:** Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Yves SERVIERE

**Absents:** Regis DURAND  
François FOLCHER

**Objet: Adoption CA budget de l'eau de Fraissinet de Lozère - DE\_2016\_038**

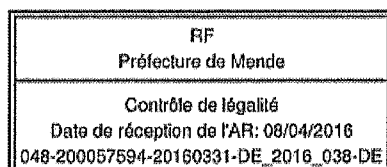
Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de JAFFARD Alain délibérant sur le compte administratif du budget de l'eau de la commune historique de Fraissinet de Lozère de l'exercice 2015 dressé par Le Maire délégué de Fraissinet de Lozère, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	36 384.01		111 652.92		148 036.93	
Opérations de l'exercice	47 855.60	53 605.89	48 635.85	66 025.70	96 491.45	119 631.59
<b>TOTAUX</b>	<b>84 239.61</b>	<b>53 605.89</b>	<b>160 288.77</b>	<b>66 025.70</b>	<b>244 528.38</b>	<b>119 631.59</b>
Résultat de clôture	30 633.72		94 263.07		124 896.79	
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement	124 896.79	
				Pour mémoire : virement à la s		

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,  
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,



Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Alain Jaffard

